
CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL - ÉVALUATION TECHNIQUE UICN
SYSTÈME DE TERRASSES MARINES DU CAP CRUZ (CUBA)

1. DOCUMENTATION

- i) **Fiches techniques UICN/WCMC:** 6 références
- ii) **Littérature consultée:** Anon. 1998. **Proyecto Decreto Ley de Areas Protegidas (Cuba)**; Centro Nacional de Areas Protegidas/Agencia de Medio Ambiente, Ministerio de Ciencia, Tecnologia y Medio Ambiente. 1999. Havana: Agencia de Medio Ambiente, CITMA; Gaceta Oficial de la Republica de Cuba. 1997. Ley No. 81 del Medio Ambiente. July 11, 1997; Ministerio de Agricultura de Cuba. 1986. **Parque Nacional Desembarco del Granma. Plan de Manejo.** La Habana; Thorsell, J. & T. Sigaty. 1997. **A global overview of forest protected areas on the World Heritage List.** IUCN; Thorsell, J., R. Ferster-Levy & T. Sigaty. 1997. **A global overview of wetland and marine protected areas on the World Heritage List.** IUCN.
- iii) **Consultations:** 7 évaluateurs indépendants, personnel d'encadrement du Conseil national du patrimoine culturel; Centre national des aires protégées, ministère de la Science, de la Technologie et de l'Environnement (CITMA) et responsables du Bureau central CNAP/CITMA. Responsables au niveau provincial et personnel de terrain.
- iv) **Visite du site:** février 1999, Jim Barborak.

2. RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES NATURELLES

Sur recommandation du Bureau, le nouveau site proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial ne contient plus que le Parc national Desembarco del Granma (PNDG) qui couvre 41 863 ha terrestres et marins à l'extrémité sud-ouest de la République de Cuba. Le site proposé se compose de 26 180 ha terrestres et 6396 ha marins ainsi que d'une zone tampon terrestre de 9287 ha.

Le PNDG est situé dans la partie occidentale des massifs montagneux de la Sierra Maestra et comprend une série de terrasses marines calcaires relevées qui s'étagent de 180 mètres au-dessous du niveau de la mer jusqu'à 360 mètres au-dessus. Le site proposé se trouve dans une zone tectonique active, entre la plaque des Antilles et la plaque de l'Amérique du Nord. La région est jugée représentative des écosystèmes semi-arides avec des précipitations annuelles de 700 à 1200 mm. La température annuelle moyenne est de 26 °C.

Selon des données encore incomplètes, 500 espèces de la flore ont été décrites dans la région qui se caractérise par 60% d'endémisme, avec 12 espèces exclusivement présentes dans le site proposé qui est considéré comme un des centres d'endémisme floristique les plus importants

de Cuba. Les listes de la faune mentionnent 13 mammifères (23% d'endémisme), 110 oiseaux (23% d'endémisme), 44 reptiles (90,9% d'endémisme) et sept amphibiens (87,5% d'endémisme).

La région du Cap Cruz, qui se trouve dans le Parc national de Desembarco del Granma (PNDG) se caractérise également par des formations coralliennes dans des eaux très limpides, avec des fronts récifaux abrupts et des crêtes coralliennes. La faune associée comprend quatre espèces de chéloniens marins et des colonies de strombes géants.

Le PNDG a des caractéristiques physiques, un système de terrasses récifales anciennes et relevées et les formations biologiques associées, qui ont une valeur exceptionnelle pour la science et la conservation et qui contiennent des écosystèmes uniques ainsi que des taux d'endémisme significatifs à l'échelle mondiale. Les caractéristiques particulières de cette région sont notamment:

- ◆ des terrasses marines relevées d'importance mondiale qui s'étagent d'une profondeur de 180 mètres à 360 mètres au-dessus du niveau de la mer; les terrasses, qui ont été formées sous l'influence du relèvement tectonique, des changements climatiques mondiaux et des fluctuations du niveau de la mer, sont bien conservées;
- ◆ des taux d'endémisme importants au niveau mondial, notamment pour des groupes tels que les reptiles et les amphibiens;
- ◆ des points de vue panoramiques exceptionnels, depuis la terre ou la mer, avec des falaises s'élevant jusqu'à 100 mètres de hauteur;
- ◆ des écosystèmes côtiers xérophytiques uniques, sur des terrasses marines relevées;
- ◆ des fronts récifaux abrupts et des crêtes coralliennes dans des eaux extrêmement limpides sur d'anciennes terrasses sous-marines;
- ◆ des caractéristiques karstiques, notamment des grottes, des canyons et des puits (atteignant 77 mètres de profondeur);
- ◆ de grandes étendues de forêts insulaires tropicales vierges présentant une diversité altitudinale considérable, de quelques centaines de mètres jusqu'au niveau de la mer;
- ◆ un grand nombre de sites archéologiques; et
- ◆ un intérêt culturel contemporain car le site fut, en 1956, le théâtre du «desembarco» (débarquement) de Fidel Castro à la tête d'un groupe de 87 révolutionnaires partis du Mexique à la voile. On peut y voir une réplique de son bateau, la Granma, qui a donné son nom au parc.

3. COMPARAISON AVEC D'AUTRES AIRES PROTÉGÉES

Il n'existe, actuellement, qu'un seul bien naturel antillais inscrit sur la Liste du patrimoine mondial: le Parc national du Morne Trois Pitons, en Dominique. Ce site (6857 ha), tout en possédant d'importantes caractéristiques volcaniques que n'a pas le PNDG, est plus petit et sa diversité spécifique totale, le nombre total d'espèces et le pourcentage d'espèces endémiques

sont nettement inférieurs. Morne Trois Pitons possède des sommets plus élevés, culminant à 1200 mètres, mais la diversité altitudinale du PNDG qui s'étend des eaux côtières à quelques centaines de mètres d'altitude est comparable. Morne Trois Pitons est extrêmement humide (plus de 7000 millimètres de pluie par an), tandis que le PNDG contient des écosystèmes semi-arides et des récifs coralliens côtiers qui se sont édifiés sur des terrasses marines anciennes. Le karst provenant du récif, dans le PNDG, est totalement différent des roches volcaniques du Morne Trois Pitons. Pour toutes ces raisons, la comparaison avec le seul autre bien naturel du patrimoine mondial des Antilles et d'autres sites de la région qui pourraient être candidats au patrimoine mondial pour leur biodiversité terrestre est favorable au PNDG du point de vue biologique.

Du point de vue de la diversité totale ou de l'endémisme, la comparaison avec les Biens du patrimoine mondial de l'île Cocos (au Costa Rica, inscrit en 1997) et des îles Galápagos – même s'ils sont situés dans l'océan Pacifique, ils sont les seuls autres biens du patrimoine mondial insulaires comparables, en Amérique tropicale – est une fois encore favorable au PNDG. L'île Cocos et les Galápagos ont des ressources marines et des caractéristiques relatives à l'évolution, écologiques et géologiques exceptionnelles qui les rendent uniques et leur donnent leur importance mondiale; cependant, aucun des deux biens ne présente le niveau de biodiversité ou d'endémisme du PNDG. Les récifs du PNDG sont beaucoup plus petits et moins divers que ceux des Biens du patrimoine mondial du Réseau de réserves du récif de la barrière du Belize et de Sian Kaan au Mexique. Toutefois, l'élément marin du PNDG n'est pas la raison principale justifiant la proposition d'inscription du PNDG. La caractéristique propre aux récifs du PNDG et à ses écosystèmes terrestres, c'est qu'ils se sont érigés sur un système de terrasses récifales anciennes.

Les grottes ne sont comparables, ni en taille ni en dimension avérée, à celles des Biens du patrimoine mondial de Mammoth Cave ou des grottes de Carlsbad aux États-Unis. Toutefois, les phénomènes karstiques du PNDG sont importants en raison de la flore et de la faune qui y sont associés, de leur intérêt archéologique et de leur diversité: puits géants, falaises, dolines, canyons et grottes.

En résumé, il est considéré que le PNDG présente des exemples d'importance mondiale de terrasses marines calcaires et d'une flore et d'une faune hautement endémiques.

4. INTÉGRITÉ

4.1. Limites

Le PNDG contient la plupart des éléments naturels clés et interdépendants présents dans la région, notamment le récif corallien du Cap Cruz, les herbiers marins et mangroves proches de Pilon et dans la partie occidentale du parc et les anciennes terrasses sous-marines jusqu'à 30 m de profondeur. Le PNDG est de taille suffisante et possède une diversité climatique et altitudinale ainsi que les éléments écologiques nécessaires pour la conservation à long terme des écosystèmes terrestres et des écosystèmes marins et côtiers du Parc et de leur diversité biologique, y compris les espèces endémiques et migratrices. Le cadre législatif actuel du Parc est suffisant et son règlement sur les limites du parc national comprend les écosystèmes marins.

4.2. Plan de gestion

Le PNDG possède un plan magistral ancien en application depuis 1986 et un plan de gestion récemment été mis à jour (1997) qui décrit les activités de gestion de manière détaillée. Il serait bon, toutefois, de le renforcer en matière de zonage interne, de limites marines et côtières, de stratégies financières et de planification de l'utilisation par le public en prévision d'une augmentation probable du tourisme côtier dans le Parc.

4.3. Personnel et budget

Le PNDG possède un personnel bien formé et motivé, un des plus nombreux de toutes les aires protégées des grandes Antilles (près de 200 personnes, y compris 16 professionnels). Le budget de roulement annuel du parc est de 600 000 pesos cubains auxquels viennent s'ajouter 60 000 USD fournis sous forme d'aide internationale par le WWF-Canada. Le potentiel d'autofinancement, même modeste, par l'intermédiaire de droits d'entrée, est amélioré par les centres touristiques existants ou prévus à proximité.

4.4. Espèces envahissantes

Si les espèces exotiques posent moins de problèmes ici que dans d'autres îles plus petites, il y en a néanmoins et de nouvelles introductions pourraient avoir des conséquences encore insoupçonnées sur la faune et la flore indigènes. Plusieurs arbres épineux agressifs introduits rendent la régénération naturelle des forêts difficiles sans reboisement actif; c'est la raison pour laquelle le Parc possède une pépinière active et un programme de reboisement.

4.5. Visites

Le tourisme, bien qu'étant encore très limité, pourrait augmenter de manière importante à Pilon car on est en train d'y construire de nouveaux hôtels à proximité des plages. Ceci pose un problème particulier au personnel du parc qui, jusqu'à présent, n'a pas eu beaucoup à gérer les visiteurs.

4.6. Utilisation par l'homme

Il semblerait que les programmes d'éducation à l'environnement et d'information menés auprès de la petite population rurale locale donnent de bons résultats. Il semble qu'il y ait peu de pressions d'empiétement sur la forêt de la part des propriétaires terriens ou des coopératives des environs du parc et les systèmes agrosylvicoles du voisinage sont parmi les modes d'occupation des sols les plus compatibles, du point de vue écologique, en région tropicale. La densité de la population rurale est faible et le taux de croissance minime. La forêt des secteurs les plus accessibles du parc était exploitée il y a quelques décennies mais la création du parc a mis fin à l'exploitation. Le plan de gestion prévoit d'autoriser la pêche traditionnelle par les pêcheurs locaux, près du canyon de Boca del Toro au Cap Cruz. Les impacts qui pourraient en résulter sur les écosystèmes récifaux et côtiers restent indéterminés pour l'instant. Les effluents provenant de villes voisines pourraient aussi menacer les récifs mais ces impacts restent indéterminés pour l'instant.

5. AUTRES COMMENTAIRES

Le Bureau, à sa vingt-troisième session ordinaire (Paris, juillet 1999) a noté que le Parc national Desembarco del Granma satisfait aux critères naturels (i) et (ii). Le Bureau a toutefois décidé de renvoyer la proposition à l'État partie pour demander son agrément à

l'ajustement des limites, du point de vue notamment de la nécessité de procéder à une extension marine, et pour l'inviter à mettre à jour l'information pertinente et les cartes détaillées en se concentrant sur le Parc national Desembarco del Granma. Suite à cette recommandation du Bureau, l'État partie a soumis un nouveau document de proposition contenant l'information complémentaire requise. Cette information répond de manière satisfaisante aux préoccupations de l'UICN.

6. CHAMP D'APPLICATION DES CRITÈRES NATURELS DU PATRIMOINE MONDIAL

Critère (i): histoire de la terre et processus géologiques

Les terrasses marines relevées du PNDG et l'évolution de la topographie et des caractéristiques karstiques sur les terrasses représentent un exemple d'importance mondiale de caractéristiques géomorphologiques et physiographiques et de processus géologiques en cours. L'UICN considère que le PNDG satisfait au critère (i).

Critère (ii): processus écologiques et biologiques en cours

Le parc est un important exemple régional de l'évolution d'espèces et d'écosystèmes sur des terrasses marines récemment relevées et le karst qui en résulte mais il n'est pas considéré qu'il soit de valeur universelle ou réellement exceptionnelle et ne satisfait donc pas au critère (ii).

Critère (iii): phénomènes naturels exceptionnels, beauté naturelle exceptionnelle

Le PNDG contient des phénomènes naturels exceptionnels et des régions de beauté naturelle et d'importance esthétique exceptionnelles. Parmi celles-ci on peut citer les terrasses spectaculaires et les falaises ainsi que les écosystèmes qui ont évolué dessus et qui, même pour le profane, sont extrêmement attrayants. Il comprend aussi ce que l'on peut peut-être considérer comme certaines des falaises côtières les plus impressionnantes et les plus intactes bordant l'Atlantique occidental entre les Maritimes au Canada et le sud de l'Amérique du Sud. L'UICN considère que le PNDG satisfait au critère (iii).

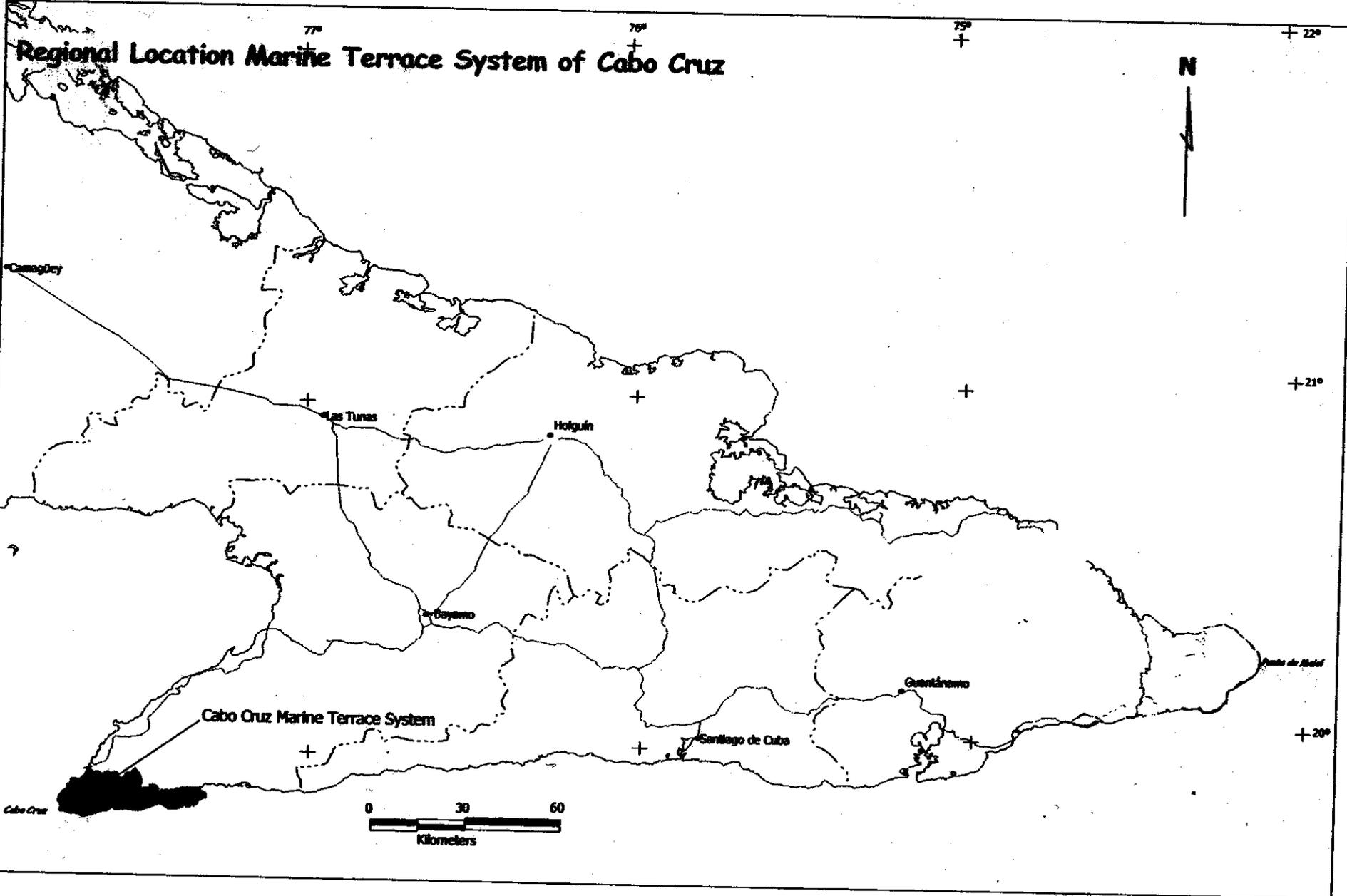
Critère (iv): biodiversité et espèces menacées

Le PNDG contient des habitats naturels importants pour la conservation *in situ*, notamment pour de nombreuses espèces endémiques et menacées d'importance régionale. L'UICN ne considère pourtant pas qu'il y ait là l'importance mondiale nécessaire pour satisfaire au critère (iv).

7. RECOMMANDATION

Que le Bureau recommande que le Comité **inscrive** le Système de terrasses marines du Cap Cruz sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des critères naturels (i) et (iii). Par souci de cohérence avec la législation nationale de Cuba, le Bureau pourrait recommander au Comité d'inscrire le site sous le nom de Parc national Desembarco del Granma. Le Bureau souhaitera peut-être féliciter le gouvernement de Cuba qui s'efforce d'assurer la conservation de ce site malgré la situation économique difficile. Le Bureau pourrait enfin, s'il le souhaite, recommander à l'État partie de présenter une demande d'assistance technique au Fonds du

patrimoine mondial en vue de préparer un plan de gestion du tourisme comme élément intégral du plan de gestion général.

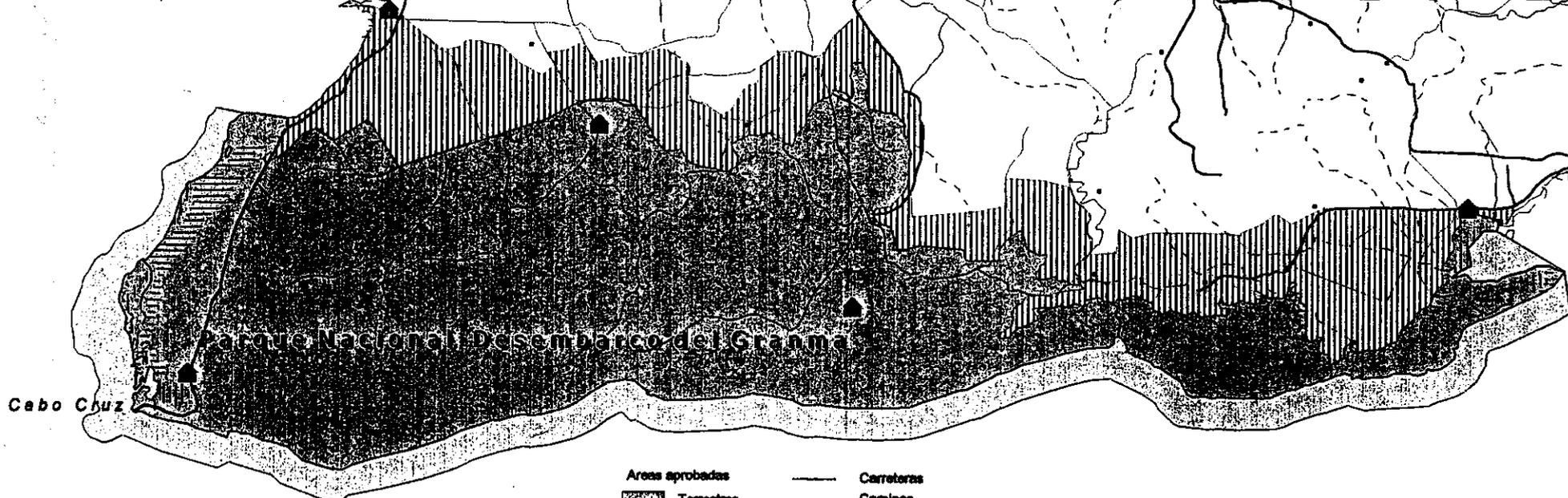


Map 1. Location of Nominated Site

77° 45'
+ 20° 03'

Sistema de Terrezas Marinas de Cabo Cruz

77° 18'
+ 20° 03'

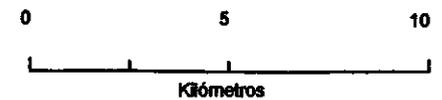


Cabo Cruz

Parque Nacional Desembarco del Granma

77° 45'
+ 19° 48'

- | | | |
|------------------------|-------|-------------------------------|
| Áreas aprobadas | — | Carreteras |
| Terrestres | - - - | Caminos |
| Marinas | ~ ~ ~ | Ríos y arroyos |
| Área tampón | | Instalaciones administrativas |
| | | Asentamientos urbanos |
| | | Asentamientos rurales |



77° 18'
+ 19° 48'



Map 2. Nominated Site